



Actualités
Vie communale
Dossier CERN
Dossier PLU

Choisy-liens

Bulletin municipal n°44 - printemps/été 2026

Chers Choisyliennes, Chères Choisyliens. Notre équipe se met en place et nous sommes heureux depuis quelques mois maintenant d'aller à votre rencontre. Nous ne ménages pas nos efforts pour avancer sur les dossiers existants de la commune. Et cela avance. Tout n'est pas résolu, tout n'est pas parfait, mais nous avançons. Et, dès septembre, nous commencerons à dresser les lignes du mandat.

Les routes, la signalisation, les bâtiments, l'urbanisme, la végétalisation de la commune, les demandes un peu plus individuelles, nous nous penchons sur les sujets de proximité et mettons un point d'honneur à vous rencontrer dès lors que vous prenez contact avec nous. La proximité et le dialogue sont la clé d'une bonne relation.

Le travail avance, nous sommes une équipe majoritairement en activité et nous consacrons la majeure partie de notre temps libre à la mairie pour prendre connaissance des dossiers en cours, et croyez-moi, ils sont nombreux. Nous vous rencontrons souvent lors des manifestations choisyliennes et nous avons toujours plaisir à échanger avec vous sur les sujets qui vous tiennent à cœur. N'hésitez jamais à venir nous voir. Toutes les demandes ne seront pas satisfaites et certaines ne le seront jamais. Mais d'autres trouveront une issue favorable. Tout dépend de la demande et des possibilités que nous avons, mais sachez que toute demande est écoutée, mais pas toujours résolue immédiatement.

L'application Panneau pocket vous donne une nouvelle possibilité de nous joindre et il est important pour nous que vous l'utilisiez pour alimenter la boîte à idées ou faire des signalements. Certains d'entre vous l'ont utilisée et nous avons pris en compte les demandes et les présenterons au conseil le moment venu.

Enfin, je ne pourrais pas parler de ce début de mandat sans parler des personnes sans qui rien ne se ferait : les agents communaux. Que nous parlions des agentes administratives ou des agents et agentes techniques, ils ont tous un sens aigu du service public et font ce qu'ils peuvent pour s'adapter au changement de municipalité. Leur tâche n'est pas aisée alors je leur témoigne dans ces quelques lignes toute ma gratitude pour leur aide sans faille et leur envie d'assurer un service public de qualité.

Je vous souhaite à toutes et tous une très belle fin d'été.



François Dizier maire de Choisy

A handwritten signature of François Dizier in black ink, enclosed in a light blue outline.

Responsable publication : M. le Maire

Réalisation : Commission communication, élus, associations, équipe scolaire

Impression : L'atelier rouge 100 (Frangy)

Crédit photo couverture : Elodie Giacometti (studio Nutts)

Contribution libre au bulletin : adressez vos photos, images ou idées à la mairie

Actualités

Elections municipales

Le 15 mars 2026, les habitants de notre commune ont été appelés à voter pour élire leur conseil municipal pour les six prochaines années.

Dans une commune de 1 800 habitants, le **conseil municipal** est composé de **19 élus**.

Ce scrutin est un moment important de la vie locale. Il permet aux habitants de désigner les élus qui auront pour mission de porter les projets de la commune et de prendre les décisions qui concernent le quotidien de chacun.

Deux listes se sont présentées aux suffrages : *Choisy Horizon 2032* et *Choisy pour Tous*, dont les résultats ont été les suivants :

Liste Choisy Horizon 2032 : 326 voix

Liste Choisy pour Tous : 434 voix

Au final, les 19 sièges du conseil municipal sont répartis entre les deux listes (15 sièges pour *Choisy pour Tous* et 4 sièges pour *Choisy Horizon 2032*) pour former le conseil municipal et travailler ensemble pour faire avancer notre commune et réaliser des projets au service de tous.



François DIZIER
Maire
Chez Grillon



Cédric RÉGLI
1^{er} adjoint
Bâtiments et voirie
Les Bourgeois



Anne-Laure FRANCOZ
2^e adjointe
Scolaire et enfance
Véry



Killian L'HOMME
3^e adjoint
Environnement et communication
Véry



Xavière MICHELOT
4^e adjointe
Urbanisme
Ballaison



Olivier MIGUET
5^e adjoint
Agriculture, chemins ruraux et vie associative
Arthaz



Jacqueline CECCON
Champ-Fleury



Aurore MOSSIÈRE
Les Bourgeois



Sylvie AUROY
Rossy



Simon DESSEIGNE
Combes



Clément FOUQUE
Véry



Marion SAGNOL MOUSSET
Le Château



Andréas HANDLBAUER
Combes



Cyril MASSON
Rossy



Gwennaëlle ALEXANDRE
Les Mégevands



Yves GUILLOTTE
Le Château



Catherine BOTECULET-LAVOREL
Combes



Michel SOCQUET-CLERC
Perroud



Jacqueline PECORARO
Chef-lieu

Collectivités locales

Mieux comprendre les compétences de chacun

Certaines missions dépassent le cadre d'une seule commune : c'est pour cela que des regroupements se font dans des **Établissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI)**. Ces structures permettent de travailler ensemble sur des sujets communs comme l'eau, les transports, ou encore l'aménagement du territoire.

En s'unissant, les communes peuvent mieux gérer les services, partager les coûts, et réaliser des projets plus grands ou plus techniques qu'une seule commune ne pourrait prendre en charge seule. Pour Choisy, cela signifie bénéficier de services publics plus efficaces et développer des projets qui profitent à tous les habitants.

La commune de Choisy est liée à plusieurs EPCI, et à chaque nouveau mandat municipal, il y a lieu de désigner les **représentants de la commune dans ces différents organismes pour défendre les intérêts de Choisy** et porter des projets en commun. Voici une liste des principales compétences des collectivités locales :

Commune de Choisy

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none">• Voirie communale• Chemins ruraux• École (construction, entretien, personnel non enseignant)• Action sociale• Gestion du cimetière• Entretien des bâtiments communaux• Urbanisme | <ul style="list-style-type: none">• Culture• Agriculture• Environnement• Forêt communale• Gestion des eaux pluviales (entretien)• Défense extérieure contre les incendies (poteaux incendies) |
|---|--|



Communauté de communes Fier et Usses (CCFU)

(représentants : François Dizier, Simon Desseigne, Jacqueline Ceccon, Yves Guillotte)

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none">• Aménagement du territoire• Développement économique et tourisme• Collecte et traitement des déchets• Création et entretien des aires de gens du voyage• Eau potable• Protection de l'environnement (espaces naturels sensibles, transition écologique)• Politique du logement et du cadre de vie | <ul style="list-style-type: none">• Construction et entretien d'équipements sportifs d'intérêt communautaire (gymnase)• Action sociale d'intérêt communautaire• Petite enfance• France Services• Gestion des eaux pluviales (études de diagnostic)• Service d'incendie et de secours• Mobilité (transports en commun, itinéraires cyclables, covoiturage) |
|--|---|



Syndicat intercommunal d'électricité et services de Seyssel (SIESS)

(représentants : Cécric Regli, Yves Guillotte)

- Entretien et gestion du réseau électrique
- Fourniture d'électricité
- Gestion de l'éclairage public



Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de la Haute-Savoie (Syane)

(représentant : Michel Socquet-Clerc)



- Conception et exploitation de réseaux de chaleur
- Création et exploitation de bornes de recharge publiques pour véhicules électriques
- Déploiement de la fibre optique
- Maîtrise de l'énergie pour les collectivités

Syndicat de rivière des Usses (Syr'Usses)

(représentants : Jacqueline Ceccon, Simon Desseigne)



- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) sur le bassin des Usses

Syndicat intercommunal du lac d'Annecy (SILA)

(représentant : François Dizier)



- Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) sur le bassin du Fier
- Assainissement des eaux usées

La GEMAPI vise à organiser l'entretien des rivières, la prévention des crues et la préservation des milieux aquatiques. Cela consiste à améliorer la qualité de l'eau, à restaurer les berges, à gérer la ressource en eau et à sensibiliser les habitants aux enjeux de l'eau et des zones humides.

Syndicat mixte du schéma de cohérence territoriale (SCoT) du bassin annécien

(représentants : Xavière Michelot, Simon Desseigne)



- Élaboration, adoption, suivi et révision du SCoT

Le SCoT est un document qui définit les grandes orientations pour l'aménagement et le développement d'un territoire sur le **long terme** : logement, transports, environnement, économie, espaces naturels, etc.

En d'autres termes, le SCoT fixe des règles et objectifs globaux pour que le développement des différentes communes soit cohérent et harmonieux. Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) **doit adapter** ces grandes orientations au niveau de la commune.

La commune et les EPCI ne sont pas seuls : le Département, la Région, l'État et l'Union Européenne interviennent eux aussi dans de nombreux domaines, chacun avec ses propres missions.

Actualités

Une nouvelle communication

Mieux vous informer au quotidien

Informé sur les événements, partager les actualités et faire vivre notre commune : c'est une priorité. Vous êtes nombreux à avoir exprimé le souhait d'une communication plus régulière et plus claire.

Pour répondre à cette attente, la municipalité s'appuie sur plusieurs supports — **numériques, papier, mais aussi des moments d'échange directs** — afin de multiplier les façons de vous tenir informés.

L'équipe municipale s'engage à renforcer ce lien avec des outils simples, rapides et accessibles à tous.

À chacun son canal

Certains privilégient le numérique, d'autres le papier, ou encore les rencontres lors de réunions publiques ou de moments d'échange dans les hameaux. Chaque moyen de communication a son utilité et son public.

La mairie de Choisy met ainsi à votre disposition différents outils pour vous informer régulièrement et vous accompagner dans votre vie quotidienne.

Les outils numériques

PanneauPocket

Application mobile d'informations et d'alertes



*Alertes en temps réel
Événements à ne pas manquer
Informations pratiques au quotidien
Vie locale*



Besoin d'assistance pour l'utiliser ?
Contactez **Andréas** à la mairie

Newsletter mensuelle

Recevez chaque mois l'essentiel de l'actualité dans un seul email !



*Les événements à venir
Les informations importantes
Une rétrospective des actions de la municipalité*



Inscrivez-vous à mairie@choisy.fr

Facebook

Suivez notre page pour ne rien manquer de l'actualité locale !



*Les actions de la municipalité
La vie de notre commune
Les RDV culturels et festifs
Retour sur les temps forts de la commune*



Depuis notre lettre d'information distribuée en Mai dans les boîtes aux lettres, le téléchargement de l'appli a augmenté de 35 % !

Un site internet pour vous informer facilement

Le site internet de la commune rassemble de nombreuses informations pratiques : délibérations, plan de la commune, services municipaux et intercommunaux, entreprises et associations locales, ...

Les services travaillent progressivement à la mise à jour des contenus. Un travail de fond, nécessaire, mais qui demande du temps. À terme, **l'objectif est de proposer un outil simple et intuitif**, permettant à chacun de trouver rapidement les informations dont il a besoin sur la vie de la commune.

Un bulletin municipal repensé

Publié **deux fois par an**, le bulletin municipal vous propose un éclairage sur les projets en cours, les événements associatifs passés, ainsi que des dossiers thématiques traités de manière détaillée.

Cette édition marque une évolution : le bulletin a été repensé pour être plus attractif, plus moderne et plus pédagogique. Tout a été conçu pour en faciliter la lecture.

Réunions publiques et rencontres dans les hameaux

Des réunions publiques et des moments d'échange dans les hameaux seront organisés pour partager avec vous le bilan des actions menées et écouter vos attentes. Ces temps de rencontre se veulent conviviaux et ouverts à tous. Nous espérons vous y retrouver nombreux pour échanger ensemble sur la vie de notre commune. Vous serez bien sûr informés en amont de leur organisation.



De nouveaux outils en mairie également

En tant qu'élus de votre conseil municipal, notre rôle est de gérer l'argent public au plus juste tout en assurant l'efficacité de nos services. C'est pourquoi nous avons initié une transition importante mais invisible depuis vos foyers : le changement de nos outils informatiques de travail au profit de **La Suite numérique de l'État**.

Loin d'être un simple gadget technique, ce choix répond à trois priorités pour notre village.

Protéger nos données et votre vie privée

Jusqu'à présent, comme la majorité des administrations, notre mairie dépendait de géants américains (les GAFAM) pour stocker nos documents, envoyer des courriels ou organiser des réunions. Le problème ? Vos données personnelles et les dossiers de la commune étaient hébergés sur des serveurs soumis à des lois étrangères.

En adoptant La Suite, **nous reprenons le contrôle**. Les outils que nous utilisons désormais sont entièrement hébergés et sécurisés en France.

Faire de vraies économies

Le monde du logiciel traditionnel fonctionne avec des abonnements annuels par utilisateur. Pour une petite commune, ces coûts cachés pèsent lourd sur le budget.

L'État a investi environ 40 millions d'euros pour créer et maintenir La Suite. Cet investissement national profite directement aux petites communes : les logiciels sont mis à notre disposition gratuitement.

Le choix du "logiciel libre" et des Communs

Contrairement aux logiciels fermés, les outils de La Suite sont "libres" ou "*open source*", c'est-à-dire que n'importe quelle collectivité peut réutiliser ou améliorer le logiciel.

C'est ce qu'on appelle un "**commun numérique**" : un outil partagé, transparent et collaboratif, qui appartient à tout le monde.

En pratique, qu'est-ce qui change en mairie ?

Pour nos agents et vos élus, nous remplaçons progressivement nos anciennes habitudes par des équivalents simples et performants. Innover, c'est faire le choix de l'éthique, et de nous engager pour un numérique plus humain et plus souverain.

Actualités

Budget et finances

Les finances communales : un travail d'analyse et de suivi

Les finances constituent le socle du fonctionnement de la commune. Elles permettent d'assurer le financement des **services publics**, l'entretien des **équipements municipaux**, la réalisation des investissements ainsi que la mise en œuvre des **projets** au service des habitants.

Le fonctionnement des finances publiques locales repose sur des règles comptables et budgétaires particulièrement techniques, qui peuvent rendre leur compréhension complexe pour le grand public. C'est pourquoi une analyse précise et méthodique est indispensable afin de disposer d'une vision claire de la situation financière de la commune. Dans ce cadre, la commission des finances poursuit actuellement un travail approfondi d'examen de la

situation économique et financière de la collectivité. Cette démarche vise à mieux comprendre la structure des dépenses et des recettes, à analyser les équilibres budgétaires et à identifier les éventuels points de vigilance.

Parallèlement, les élus de la commission et les services municipaux sont pleinement mobilisés afin de **clarifier les comptes**, de fiabiliser les données comptables et de renforcer les outils de pilotage financier. L'objectif est de mettre en place un suivi rigoureux et régulier de la comptabilité, garantissant une **gestion transparente** et responsable des finances communales.

Ce travail de fond permettra de disposer d'indicateurs fiables pour accompagner les décisions futures, assurer la pérennité financière de la commune et conduire les projets municipaux dans le respect des capacités budgétaires.

Des tarifs plus justes pour la restauration scolaire et le périscolaire

Afin de continuer à proposer des services publics de qualité (restauration scolaire, périscolaire, centre de loisirs), **la commune fait évoluer la tarification basée sur le quotient familial**.

Comme de nombreuses collectivités, nous devons faire face à l'augmentation des coûts de fonctionnement, notamment des dépenses d'énergie, de personnel et des prestations. Cette évolution tarifaire vise à préserver la qualité des services tout en maintenant un système solidaire.

Notre objectif reste inchangé : **préserver notre principe de solidarité**. Les tarifs sont ainsi réajustés de manière progressive, en tenant compte des revenus et de la composition de chaque foyer.

Afin de mieux répartir l'effort entre les familles, **une tranche de quotient familial supplémentaire est créée pour les revenus les plus élevés**. Cette évolution permet de rendre la grille tarifaire plus progressive et plus équitable, tout en limitant l'impact sur les revenus intermédiaires.

Cette adaptation doit permettre de préserver durablement un accès de qualité aux services municipaux pour l'ensemble des familles de la commune.



Réparation des nids-de-poule

Depuis plusieurs mois, les services techniques interviennent sur différents secteurs de la commune pour réparer les nids-de-poule et améliorer l'état de la voirie.

Les signalements transmis par les habitants via l'application **PanneauPocket** constituent une aide précieuse pour repérer les dégradations et orienter les interventions lorsqu'elles le nécessitent. **Nous vous encourageons donc à continuer de nous signaler les problèmes rencontrés.**

Les travaux sont ensuite programmés en fonction de leur urgence, des moyens disponibles et des conditions d'intervention. **Toutes les réparations ne peuvent pas être réalisées immédiatement**, mais les équipes poursuivent leurs interventions progressivement sur l'ensemble de la commune.

Pont de la RD3 en sortie du chef-lieu

À la suite de l'affaissement du talus au niveau du passage du ruisseau sous la RD3, **le Département** a réalisé cet été des travaux de reprise complète de l'ouvrage afin de sécuriser le secteur et de prévenir tout nouvel affaissement.

Pont entre Buaz et Ballaison

Un affaissement s'est également produit sur la route de Véry, entre Buaz et Ballaison, au niveau du passage du ruisseau sous la chaussée.

Des expertises ont été menées afin de déterminer les causes de ce glissement de terrain et d'identifier les responsabilités. **Nous sommes désormais dans l'attente des conclusions des assurances**, qui permettront d'engager la suite des travaux. Nous sommes conscients de l'importance de cet axe pour les habitants et suivons ce dossier avec attention.

Un diagnostic pour mieux programmer les travaux

Au-delà des interventions ponctuelles, **la commune engage un diagnostic complet de l'état des voiries et des fossés**. Ce travail permettra d'identifier les secteurs les plus dégradés, de définir les priorités et de construire un programme d'entretien et d'investissement sur plusieurs années.

L'objectif est de disposer d'une vision globale afin de planifier les travaux de manière cohérente et durable.



Travaux en cours sur la RD3



Travaux en cours sur la RD3



Chantier entre Buaz et Ballaison

Dossier

CERN

Après une phase préliminaire d'étude de faisabilité technique comportant des sondages souterrains, le projet de Futur Collisionneur Circulaire (FCC) du CERN est désormais officiellement ouvert à débat public depuis le 2 juin !

La communauté internationale de la physique des particules développe ses recherches à l'aide d'un complexe d'accélérateurs de particules installé au CERN. Vers 2040, le LHC (Grand collisionneur de hadrons, actuellement en service) sera mis à l'arrêt. Le projet du CERN viserait à construire un nouvel accélérateur de particules circulaire pour lui succéder. Sa réalisation nécessiterait de creuser un tunnel de 90,7 km de circonférence qui serait accessible par huit sites de surface et serait situé dans l'Ain, la Haute-Savoie et en Suisse. **Il passerait à grande profondeur sous la commune de Choisy et il y aurait entre autres un site de surface sur 8 ha aux Albens (Marlioz et Cercier).**

Le projet en chiffres (source CNDP)



Débat public, un rôle important

Ce projet soulève de nombreuses questions portant notamment sur son intérêt scientifique, ses effets potentiels sur les mobilités, l'emploi, le logement et le cadre de vie des habitants, ainsi que sur ses conséquences environnementales, ses besoins énergétiques, son coût, son financement et les impacts liés au chantier. **Le débat public organisé par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) a pour objectif de respecter le droit à l'information et à chacun de s'exprimer sur ces différents sujets, dans le respect des principes d'indépendance, de neutralité, de transparence et d'égalité de traitement.**

Que l'on soit favorable au projet, opposant ou simplement curieux d'en savoir davantage, cette phase de concertation constitue une occasion unique de mieux comprendre les enjeux d'un projet scientifique majeur et de faire entendre la voix des citoyens. La participation du plus grand nombre contribuera à enrichir le débat et à éclairer les décisions qui seront prises pour l'avenir.

Ce débat intervient en amont d'un projet, à un moment où l'on peut encore débattre son opportunité, ses objectifs et ses caractéristiques. Toutes les options sont ouvertes... (À noter qu'une concertation spécifique est organisée en Suisse sur le projet).

À la fin de la période du débat, un compte-rendu est rédigé par la CNDP qui expose de manière neutre et exhaustive tous les arguments que les participants auront exprimés au cours du débat. Le CERN a l'obligation de répondre à toutes les questions et propositions et d'indiquer ce qu'il en retient.

Rencontres et réunions à venir

De nombreux rendez-vous sont encore proposés au public jusqu'au 1er octobre 2026. Plusieurs thèmes seront abordés, parmi lesquels les impacts environnementaux, la consommation d'énergie, les modalités de financement ou encore les retombées pour le territoire en matière d'emploi, de mobilité et de qualité de vie.

Les prochaines rencontres générales se dérouleront notamment les :

- **8 septembre** à Valserhône sur les enjeux socio-économiques
- **15 septembre** en visioconférence consacrée au coût et au financement du projet
- **21 septembre** sur les consommations d'énergie et de matières
- **24 septembre** à Annecy autour des questions environnementales
- **30 septembre** au Pays de Gex lors de la réunion de clôture.

Chacun peut participer librement aux échanges, assister aux **réunions publiques ou diffusées sur YouTube**, prendre part aux visioconférences, adresser ses questions ou ses contributions par courrier électronique à projet-accelérateur-particules@debat-cndp.fr, ou encore déposer un avis sur la plateforme participative dédiée au débat : participer-debat-projet-accelérateur-particules.cndp.fr/

Un forum général est proposé le 26 août de 15h à 20 h à la Roche sur Foron (Rochexpo). N'hésitez pas à participer !

Des rediffusions et des comptes-rendus des premiers ateliers et visioconférences sur les thèmes « science et société », « opportunités et alternatives », « chantier et gestion des matériaux excavés », « eau et hydrogéologie » et « retour d'expérience sur les LEP et LHC existants du CERN » sont disponibles sur le site de la CNDP : www.debatpublic.fr/projet-accelérateur-particules

D'autres occasions plus locales, débats mobiles et ateliers, sont annoncés au fur et à mesure sur le site.

Une urne a été mise à disposition en mairie pour déposer vos avis, remarques et commentaires.

N'hésitez pas à venir !

Afin d'informer au mieux nos citoyens sur ce projet et de recueillir les avis et questionnements, un **débat mobile** sera organisé le **mercredi 9 septembre de 15h à 19h à la mairie**. Venez rencontrer la CNDP lors de cette permanence, une rare occasion que le débat soit organisé au plus proche de notre territoire.



Dossier

Évolution du PLU : accompagner le développement de Choisy

L'équipe municipale souhaite travailler à faire évoluer son Plan Local d'Urbanisme (PLU) par une procédure de modification.

Cette démarche répond à la fois à des impératifs réglementaires et à une volonté de mieux encadrer l'avenir de Choisy dans un contexte où les règles d'aménagement du territoire ont fortement évolué ces dernières années.

Pourquoi faire évoluer le PLU ?

Le PLU constitue le document qui encadre l'aménagement de la commune : zones constructibles, protection des espaces agricoles et naturels, règles de construction, patrimoine, paysage, déplacements, équipements publics, etc.

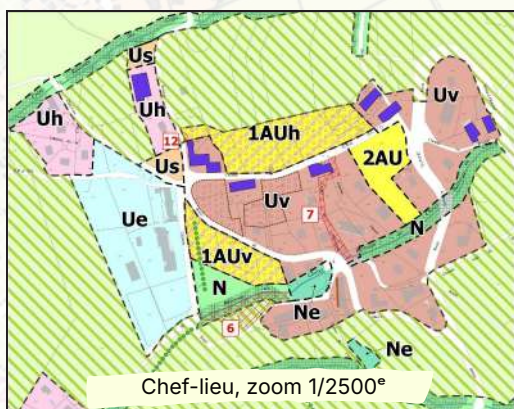
Le document actuellement en vigueur a fait l'objet de plusieurs procédures contentieuses et certaines dispositions nécessitent aujourd'hui d'être régularisées ou adaptées afin d'assurer sa conformité juridique et sa cohérence d'ensemble.

Par ailleurs, depuis son approbation, le cadre réglementaire a évolué.

Les communes doivent désormais intégrer :

- les objectifs nationaux de **réduction de la consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers** ;
- les orientations de la loi Climat et Résilience et de la trajectoire « **Zéro Artificialisation Nette** » (ZAN) ;
- les prescriptions du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) du Bassin Annécien ;
- les dispositions spécifiques applicables aux communes situées en zone de montagne.

L'évolution du PLU doit permettre d'intégrer ces orientations tout en conservant une vision cohérente du développement de la commune.



Une hiérarchie de documents à respecter

Le PLU ne peut pas être élaboré isolément. Il doit être compatible avec les documents et réglementations qui lui sont supérieurs.

À l'échelle nationale, les lois récentes imposent une utilisation plus économe du foncier et une limitation de l'étalement urbain.

À l'échelle du bassin annécien, le SCOT fixe les grandes orientations en matière d'habitat, de déplacements, d'économie, de protection des espaces agricoles et de consommation foncière.

Le PLU reprend ces grands objectifs dans la politique de long terme portée par la commune.

Les grandes orientations de Choisy restent d'actualité

À ce stade des réflexions, les orientations fondamentales du PLU apparaissent toujours pertinentes.

La commune souhaite notamment continuer à :

- préserver son caractère rural ;
- protéger les espaces agricoles et naturels ;
- maintenir les grands équilibres paysagers ;
- limiter l'étalement urbain ;
- conforter le rôle du chef-lieu ;
- préserver et valoriser le patrimoine bâti.

L'évolution envisagée n'a donc pas pour objectif de modifier profondément le projet de territoire, mais plutôt de **mieux le mettre en œuvre dans un contexte réglementaire renouvelé.**

Ce qui ne constitue pas un objectif de la modification du PLU

Dans le contexte actuel de sobriété foncière, la commune ne travaille pas à l'ouverture généralisée de nouvelles zones constructibles.

Les objectifs nationaux, les orientations du SCOT et les contraintes propres à notre territoire conduisent au contraire à privilégier une meilleure utilisation des espaces déjà urbanisés.

Les sujets actuellement à l'étude

Les premières réflexions portent notamment sur:

- les adaptations nécessaires pour mettre le PLU en conformité avec les décisions de justice et les évolutions réglementaires ;
- les modalités de **densification du chef-lieu** et des secteurs déjà urbanisés ;
- la transformation et la **réhabilitation du bâti existant** ;
- la **préservation des espaces agricoles et naturels** ;
- la **qualité architecturale** et paysagère des futures constructions ;
- la protection et la valorisation du patrimoine bâti ;
- la **qualité des espaces publics** et du cadre de vie.

L'objectif partagé est de permettre à la commune d'accueillir son évolution future tout en préservant ce qui fait aujourd'hui son identité.

Une démarche progressive et transparente

Cette modification du PLU débute à peine. Aucune décision définitive n'est arrêtée à ce stade et de nombreuses questions restent ouvertes.

Le travail se poursuivra dans les prochains mois avec le bureau d'études, la commission urbanisme, le Conseil municipal, les services de l'État et les différents partenaires concernés.

Conformément à la procédure, les habitants auront l'occasion de s'informer et de s'exprimer tout au long de l'élaboration du projet via une concertation qui sera prochainement mise en œuvre. **Une enquête publique sera également organisée avant l'approbation de cette modification du PLU.**

La municipalité souhaite conduire cette démarche dans un esprit de transparence et de dialogue. Les habitants seront régulièrement informés de l'avancement des réflexions et des différentes étapes de la procédure.

Urbanisme : un service mutualisé

L'instruction des dossiers d'urbanisme est assurée par la CCFU, dans le cadre d'un **service mutualisé** avec les autres communes. **La commune de Choisy reste toutefois décisionnaire pour les autorisations délivrées.**

Face à la technicité croissante des dossiers, cette organisation permet de garantir un accompagnement de qualité et une instruction plus sécurisée. Le service reste accessible aux habitants, avec la possibilité de prendre rendez-vous pour être accompagnés dans les démarches.

À chaque chantier son autorisation d'urbanisme

Avant de construire ou de modifier un bâtiment, il existe **différentes autorisations selon la nature** et l'ampleur du projet : déclaration préalable pour les petits travaux, permis de construire pour les constructions ou agrandissements importants, permis d'aménager, et permis de démolir. Ces autorisations visent à encadrer les aménagements pour qu'ils soient conformes aux orientations du PLU.

La réalisation de travaux sans autorisation d'urbanisme ou malgré le refus d'autorisation est une **infraction au Code de l'Urbanisme**. Cela entraîne des poursuites devant le tribunal correctionnel qui peut dresser une amende, demander la régularisation ou demander la démolition des travaux si aucune régularisation n'est possible.

L'équipe municipale veillera au respect de ces règles.

Pour savoir quels travaux nécessitent une autorisation, consultez le site Service Public ou contactez le service urbanisme mutualisé de la CCFU.

Service aménagement du territoire
61 Route du Stade
74330 SILLINGY
04 50 68 87 22
urbanisme@ccfu.fr



Vie communale



Commémoration du 8 mai : un devoir de mémoire partagé

Habitants et enfants ont répondu présents pour commémorer la victoire du 8 mai 1945, qui a marqué la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe. Sous un beau soleil, la cérémonie s'est déroulée dans un moment à la fois solennel et chaleureux. Accompagnés d'élus, les enfants ont participé au dépôt d'une gerbe devant le monument aux morts. Au-delà du souvenir d'un événement historique, cette commémoration nous invite à réfléchir au prix de la paix et à l'importance de la préserver. Alors que des conflits existent encore aujourd'hui dans plusieurs régions du monde, cette journée rappelle que la liberté et la paix ne sont jamais acquises. Elle rend également hommage à toutes les personnes qui s'engagent chaque jour pour la paix, la sécurité et la défense des droits fondamentaux.



Ces cérémonies permettent de transmettre aux plus jeunes la mémoire de celles et ceux qui se sont battus et sacrifiés, tout en rappelant l'importance du dialogue, de la fraternité et de l'engagement pour construire l'avenir.

Merci à toutes celles et ceux qui ont participé à ce moment de mémoire et de recueillement.





Journée de l'environnement : une belle mobilisation collective

Une vingtaine de bénévoles s'est mobilisée à l'occasion de la Journée de l'environnement organisée sur la commune.

Les bricoleurs ont remplacé plusieurs bancs du parcours de santé, abîmés par le temps, avec le soutien des services techniques. D'autres participants se sont consacrés à l'entretien du jardin communal derrière la mairie : désherbage, débroussaillage et remise en état des espaces verts étaient au programme.

Une équipe a également participé à l'arrachage du solidage géant le long du parcours de santé. Cette plante exotique envahissante, originaire d'Amérique du Nord, se développe progressivement sur notre territoire. En prenant la place des espèces locales, elle contribue à l'appauvrissement de la biodiversité. Pour limiter sa propagation, il est important de l'arracher avant sa montée en graines, au mois d'août.

Enfin, des bénévoles ont **nettoyé une mare** située en forêt, où de nombreuses bouteilles et déchets plastiques avaient été abandonnés.

Au total, près de **200 kg de déchets ont été retirés**, permettant à ce milieu naturel de retrouver des conditions plus favorables à la présence des amphibiens.

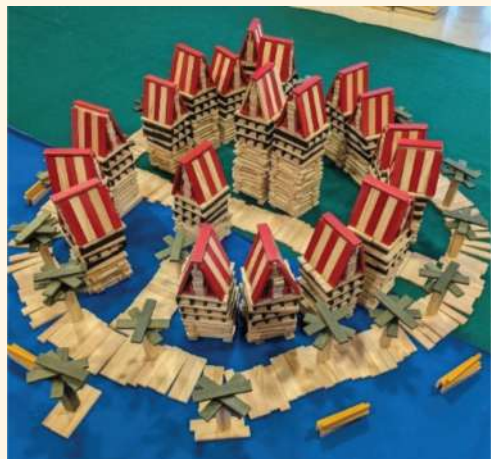
Après l'effort, chacun a pu partager un casse-croûte bien mérité dans une ambiance conviviale.

Un **grand merci** à tous les bénévoles pour leur temps et leur engagement !



Vie communale

Ecole, cantine et périscolaire



Centre de loisirs de février

Le centre de loisirs des vacances de février, sur le thème « Monuments et constructions », s'est déroulé dans une excellente ambiance. Les enfants ont participé à de nombreuses activités créatives et ludiques autour de l'architecture et des constructions. L'intervention **Kapla** a été particulièrement appréciée et a permis aux participants de relever de beaux défis. Cette période de vacances a été une véritable réussite grâce à l'implication des enfants et de l'équipe d'animation.

Une rentrée de mars compliquée

La rentrée de mars a été marquée par un manque de personnel au sein de l'école, ce qui a perturbé plusieurs aspects de l'organisation. Nous avons notamment constaté une **augmentation du nombre d'enfants transportés en bus** ainsi qu'une hausse de la fréquentation du **périscolaire du soir**. Malgré ces difficultés, les équipes se sont adaptées afin de maintenir un accueil de qualité. Le recrutement de vacataires a permis de soulager l'équipe et de garantir la continuité du service dans de bonnes conditions.

Centre de loisirs d'avril

Le centre de loisirs d'avril a été rythmé avec le thème « Dame nature ». Les enfants de chaque groupe ont pu participer à une matinée avec Valérie Deshaïres, **animatrice nature de la CCFU**, afin de réaliser de jolies créations à partir d'éléments naturels récoltés lors de la balade.



Périscolaire

Le centre a également poursuivi les **ateliers cuisine** sur le temps méridien pour la préparation des goûters du périscolaire, à raison de deux à trois séances par période. Cette expérience a été très appréciée des enfants et sera reconduite l'année prochaine avec une organisation différente afin d'en optimiser le fonctionnement.

Centre de loisirs en Juillet

Deux thèmes ont été proposés : « Divertissement » et « Camping ». L'équipe d'animation était motivée à faire vivre un superbe été aux enfants. **Le centre affiche toujours un très bon taux de remplissage.**

Plusieurs temps forts ont eu lieu : une sortie au **parc d'Andilly** lors de la première semaine, une **veillée** pendant la deuxième semaine, une sortie baignade à **Motz** au cours de la troisième semaine.





Une page se tourne. Merci Chantal !

Après de nombreuses années passées au service de la commune de Choisy, vient le moment pour Chantal de profiter d'une retraite bien méritée. Au fil des années, elle a su **tisser des liens avec les enfants, les familles et ses collègues** grâce à sa gentillesse, sa patience, son sourire et son sens du service. Toujours **présente, attentive et investie**, elle a accompagné le quotidien de nombreux enfants avec bienveillance et discrétion, laissant à chacun le souvenir d'une personne profondément humaine.

Derrière chaque journée de travail se cachent des centaines de **petits gestes, d'attentions et de moments partagés** qui ont contribué à faire grandir les enfants dans un environnement rassurant et chaleureux. C'est cette empreinte que Chantal laisse aujourd'hui derrière elle.

Au nom de la municipalité, de ses collègues et de tous ceux qui ont eu la chance de la côtoyer, nous lui adressons un immense **merci** pour son engagement, sa fidélité et nous lui souhaitons de profiter pleinement de cette nouvelle étape de vie avec de beaux projets.

Merci Chantal, pour tout ce que tu as apporté à notre commune. Nous te souhaitons une retraite aussi belle que le souvenir que tu laisses à chacun d'entre nous.



Vie communale

Santé et transport



Canicule : restons solidaires face aux fortes chaleurs

Les épisodes de fortes chaleurs sont de plus en plus fréquents et peuvent être particulièrement difficiles pour les **personnes âgées, isolées ou fragilisées**.

Durant les dernières périodes de canicule, les membres du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) ont pris contact par téléphone avec les personnes inscrites sur le **registre communal** afin de s'assurer que tout allait bien et d'apporter leur soutien si nécessaire. **En revanche, seules les personnes ayant demandé à être inscrites peuvent être contactées.**

En effet, le CCAS tient un registre des personnes vulnérables de la commune. Cette **inscription, gratuite et confidentielle**, permet d'être appelé en cas de canicule ou de tout autre événement exceptionnel. Elle peut être effectuée par la personne concernée, mais aussi par un proche, un voisin ou un membre de la famille.

La **solidarité** est une valeur essentielle de notre commune. Prendre des nouvelles d'un voisin, rendre visite à une personne isolée ou signaler une situation préoccupante sont autant de gestes simples qui peuvent faire une réelle différence.

Si vous souhaitez être inscrit sur le registre, ou si vous connaissez une personne susceptible d'avoir besoin d'un accompagnement, n'hésitez pas à contacter la mairie.

Transport scolaire des primaires, on continue !

Depuis plusieurs années, la commune a mis en place un **service de transport scolaire** par car pour les élèves de l'école primaire. Ce dispositif est coordonné par la Région Auvergne-Rhône-Alpes et organisé par la CCFU en lien avec la commune, et **il est de plus en plus utilisé par les familles**.

Depuis l'an dernier, la Région a fait évoluer les conditions d'inscription : la gratuité est désormais réservée aux élèves résidant à plus de 3 km de l'école, tandis que des frais restent applicables en deçà de cette distance. Cette mesure, généralisée à l'échelle régionale, vise à **encourager les déplacements à pied ou à vélo** pour les trajets les plus courts. Face à l'augmentation du nombre d'inscriptions et pour satisfaire les demandes de nombreux parents, un second car a été mis en service.

La participation financière de la Région ne concerne toutefois que les élèves habitant à plus de 3 km, le reste étant entièrement **financé par la commune**, à hauteur d'environ **20 000 € par an**. Les comptages réalisés au cours de l'année confirment une **fréquentation satisfaisante**, malgré quelques inscriptions non justifiées. Au regard de ces éléments et afin de soutenir l'usage des transports collectifs, la commune a fait le choix de **maintenir deux cars pour l'année scolaire 2026-2027**. Nous encourageons les Choisyliens à utiliser ce mode de transport.



Infos CCFU : Fin de la collecte des encombrants en porte-à-porte

Avec l'ouverture de la nouvelle déchetterie intercommunale, la gestion des déchets évolue sur notre territoire.

La collecte des encombrants en porte-à-porte est désormais définitivement supprimée.

Vous pouvez désormais apporter vos encombrants directement à la déchetterie tout au long de l'année. Ce fonctionnement offre plus de souplesse au quotidien et permet un meilleur tri pour la valorisation des matériaux.

Pour consulter les horaires et conditions d'accès à la déchetterie intercommunale, rendez-vous sur le site de la CCFU : fier-et-usses.com

La tenue des chiens en laisse

Pour le confort et la sécurité de tous dans notre commune, nous rappelons que la divagation des chiens est interdite.

Un chien est considéré en divagation s'il se trouve hors de portée de voix ou à plus de 100 mètres de son maître.

Les risques : accidents, frayeurs pour les promeneurs ou attaques sur les animaux d'élevage.

Rappel : en tant que propriétaire, vous êtes responsable de votre animal. Les infractions sont passibles d'une amende allant jusqu'à 150 €.

En résumé : Gardez votre chien en laisse dans les espaces publics, sous surveillance constante, et assurez-vous qu'il soit bien identifié (puce ou tatouage).

Arrêté sur le bruit

Les travaux momentanés de bricolage ou jardinage réalisés à l'aide d'outil ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse, bétonnière... ne peuvent être effectués que pendant les **horaires autorisés**.

Du lundi au vendredi : 8h-20h
Le samedi : 9h00-12h / 14h30-19h
Le dimanche : interdit
Les jours fériés (sauf dimanche) : de 10h à 12h

Stop aux dépôts sauvages à Choisy !

L'équipe municipale constate une hausse préoccupante des dépôts illégaux (sacs, encombrants) autour des points de tri. Ensemble, préservons notre cadre de vie !

Pourquoi agir ?

Le nettoyage pèse sur le budget des collectivités.

Nuisances : Pollution des sols et risque de nuisibles.

Les bonnes alternatives :

Déchetterie de La Balme-de-Sillingy : Encombrants, végétaux & zone de don/recyclerie (infos sur fier-et-usses.com).

Réemploi : Don ou vente via Leboncoin, Geev, le groupe facebook Entraide Choisy, ou les associations (Bazar Sans Frontières, Emmaüs,...)

Respectons le travail de nos agriculteurs !

Les balades dans nos paysages ruraux sont appréciées de tous, mais rappelez-vous : les champs et prairies sont avant tout des outils de travail privés, et non des espaces publics en libre accès.

Des incivilités (déjections canines, clôtures laissées ouvertes, passages de véhicules motorisés) ont été constatées. Elles ont des conséquences très concrètes sur l'activité agricole et la santé du bétail. Par exemple, les crottes de chiens peuvent transmettre la néosporose, une maladie grave provoquant des avortements chez les vaches.

Pour préserver le travail de nos agriculteurs et la beauté de notre commune, des panneaux de sensibilisation rappelant les bons réflexes ont été installés :

Restez sur les chemins : ne piétinez pas les cultures et ne cueillez rien dans les champs.

Gardez les chiens sous contrôle : tenez-les en laisse et ramassez systématiquement leurs déjections.

Refermez les clôtures après votre passage.

Ne laissez aucun déchet dans la nature.

Vie communale

Association Choisy en fêtes



30 ans d'étincelles et de souvenirs : Choisy en Fêtes vous dit un immense MERCI !

Trente ans... Si on s'arrête un instant pour y penser, **cela fait trois décennies que le village vibre, rit, et se rassemble** au rythme des événements de Choisy en Fêtes. Trente ans d'échanges, de rencontres improvisées entre voisins, et d'enfants qui ont grandi en attendant la prochaine animation. Mais si Choisy est aujourd'hui ce village si chaleureux et vivant que chacun aime tant, le vrai secret de cette réussite, **c'est vous.**



Soirée des 30 ans - Jambons à la broche et feux d'artifice



Toute l'équipe de « Choisy en Fêtes » tenait à vous adresser un **MERCI** en majuscule et du fond du cœur. Car soyons clairs : Choisy en fêtes pourrait monter les plus beaux chapiteaux du monde, cette belle aventure n'aurait absolument aucune saveur sans votre fidélité, vos sourires et votre envie de partager de bons moments. C'est votre présence qui donne vie à ces rendez-vous que l'équipe adore imaginer tout au long de l'année :

- **La Chasse aux œufs** : La douceur du rendez-vous printanier, idéal pour lancer la saison en famille.

- **Le Vide-grenier au stade** : L'incontournable, où l'on vient autant pour dénicher la perle rare que pour refaire le monde autour de la buvette.

- **Le Vintage Mécani'k** : Le grand voyage rétro de Choisy en fêtes, pour le plaisir d'admirer les belles mécaniques et les chromes rutilants.



Rossy - Equipe vainqueur 2026

- **La Nuit des Contes** : Une parenthèse magique sous les étoiles, toujours accompagnée du fameux burger de l'association et de sa sauce secrète.

- **Le Marché de Noël** : La féerie de l'hiver, le parfum du vin chaud et la mise en lumière de nos artisans locaux.

- **Les Jeux Inter-Hameaux** : Le sommet du calendrier ! Le grand rendez-vous tous les 4 ans où le grain de folie, la mauvaise foi amicale et la rigolade l'emportent toujours sur la compétition.

Envie de passer en coulisses ? L'aventure est ouverte à tous !

Parfois, en voyant l'équipe courir le jour J, vous vous dites peut-être que tout cela représente une organisation très sérieuse. Mais ce que vous ne voyez pas toujours de l'autre côté du comptoir, c'est à quel point l'association s'amuse ! Pour Choisy en Fêtes, c'est un immense terrain de jeu. C'est **le bonheur de se retrouver en équipe**, de partager des fous rires monumentaux, et de savourer un casse-croûte bien mérité dans la bonne humeur générale. Bref, c'est **l'occasion de faire partie d'une vraie bande de copains**.

Si l'envie vous titille de découvrir l'envers du décor, sachez que la table de l'équipe s'agrandit toujours avec plaisir ! Il n'y a pas de "petit" coup de main ni d'engagement obligatoire. Venir servir des frites avec le sourire pendant deux heures, aider l'équipe à monter les chapiteaux, ou simplement passer une tête pour partager vos idées et aider à l'organisation : **chacun est libre de venir s'amuser avec l'association**, à son rythme et sans aucune pression. **Encore merci d'être le cœur battant de la commune. La fête continue, et elle sera encore plus belle avec vous !**

L'équipe de Choisy en fêtes voudrait dire « Un immense merci aux fidèles sponsors qui soutiennent le comité des fêtes depuis des années. Sans vous, l'aventure ne serait pas la même ! ❤️ »

L'équipe de Choisy en Fêtes



Equipes inter-hameaux 2026

Vie communale

Association APE

Une belle année pour l'APE de Choisy !

L'année scolaire s'achève sur une très belle note pour l'APE de Choisy. Tout au long de l'année, de nombreux événements ont permis de rassembler les familles, de créer de beaux moments de convivialité et de contribuer au **financement de projets destinés aux enfants de l'école**, comme la sortie aux grottes du Cerdon, les séances de ski de fond sur le plateau des Glières, ainsi que différents spectacles et animations pédagogiques proposés au cours de l'année.

L'année a débuté avec le traditionnel week-end de **fabrication des brioches**, un rendez-vous toujours apprécié qui a mobilisé de nombreux bénévoles. Le marché de Noël et la vente de sapins ont ensuite permis de partager la magie des fêtes tout en soutenant les actions de l'association.

Au printemps, le **carnaval** a une nouvelle fois apporté son lot de couleurs, de sourires et de bonne humeur. L'APE a également participé à Vintage Mécanik', un événement convivial qui a permis de faire connaître l'association et de poursuivre les actions en faveur des élèves.



Enfin, la **fête de l'école** est venue clôturer cette belle année en beauté. Ce rendez-vous a été un véritable succès, réunissant **plus de 200 personnes** dans une ambiance festive et chaleureuse. Les enfants ont pleinement profité des jeux, des animations et des différentes activités proposées. Leurs sourires et leur enthousiasme ont été la plus belle récompense pour tous les organisateurs.

L'APE tient à adresser un **immense merci à tous les bénévoles** qui ont donné de leur temps et de leur énergie tout au long de l'année. Sans leur engagement, aucun de ces événements ne pourrait voir le jour.

L'association remercie également chaleureusement la mairie de Choisy ainsi que le GAC (Groupement des Associations de Choisy) pour leur soutien et le prêt de matériel, qui ont largement contribué à la réussite de ses manifestations.

Merci enfin à toutes les familles qui ont participé aux événements et qui ont soutenu l'association. C'est grâce à cette belle mobilisation collective que l'APE continue de faire vivre des projets, d'accompagner les sorties scolaires et de créer de précieux souvenirs pour les enfants.

L'APE souhaite à toutes et à tous un très bel été et a hâte de retrouver les familles à la rentrée pour une nouvelle année riche en projets et en moments de partage !

L'assemblée générale aura lieu le 16/09 à 20h aux Menulles !



Association club loisirs

L'année écoulée a été particulièrement riche pour le **Club Loisirs**, avec de **nouvelles activités** qui ont rencontré un très beau succès.

La **chorale** a su séduire son public en participant au Marché de Noël ainsi qu'à la **soirée cinéma en plein air**, apportant une belle touche musicale à ces événements. De son côté, **l'activité Hip-Hop a connu un véritable engouement**. Fortes de leur succès, ces deux activités seront à nouveau proposées dès la rentrée.

La **troupe de théâtre adultes** du club, Le Troup'Ho, a également contribué à l'animation de la commune en participant à la **Nuit des Contes** avec La Revanche des Princesses. Cette balade enchantée, organisée au parcours santé, a réuni tous les ingrédients d'une soirée réussie : un temps idéal, un public nombreux et les délicieux hamburgers maison préparés par Choisy en Fêtes.

La saison s'est terminée en beauté avec le **cinéma en plein air** organisé sur le stade, où la projection du film *Le Robot sauvage* a rassemblé petits et grands. Une nouvelle fois, cette animation a été une réussite à 100 %.

Offre spéciale rentrée – Septembre

Le Club Loisirs accompagne les élèves de CM2 dans le grand saut vers le collège !

Pour bien démarrer cette nouvelle étape, le club leur offre une année d'activité **"CrossFit Jeunes"**, tous les jeudis à 18 h, au stade des Menulles.

Parce qu'il est essentiel d'être bien dans son corps pour être bien dans sa tête, cette activité est l'occasion de prendre confiance, de se dépenser et de retrouver les camarades de CM2 dans une ambiance conviviale.

Pré-inscription obligatoire avant le 3 septembre.

Renseignements et pré-inscriptions :

Christelle Grève : 06 28 10 80 46

Une activité **escalade** devrait pouvoir voir le jour à la rentrée.

Le Club Loisirs donne rendez-vous le **vendredi 4 septembre 2026 à 19 heures** à la salle des fêtes pour son **Assemblée Générale**, suivie des inscriptions à ses différentes activités.

Dès à présent, le site internet de l'association est mis à jour avec l'ensemble des activités proposées, ainsi que les nouveautés de la rentrée.

Il sera possible de les découvrir ici : sites.google.com/site/clubloisirschoisy



Vie communale

Association Chemins faisant



Depuis plus de 15 ans, les bénévoles de Chemins faisant **balisent et entretiennent plusieurs circuits sur Choisy** : tour de Choisy, sentier des moulins, la Clef des Faux et les Efrasses dans la Mandallaz, circuit des Mégevands, sentier des écoliers.

Club de randonnée affilié à la Fédération Française de Randonnée, **chaque lundi** des randonnées sont proposées en montagne pour les bons marcheurs **et chaque mardi** après-midi randonnée douce dans les environs en 2 groupes : 6-7 km et 8-9 km.

Ainsi de janvier à juin 2026, **19 sorties le lundi et 17 le mardi ont été réalisées**, encadrées par des animatrices et animateurs diplômés.

Cet été, en juillet et août, le club a réalisé des sorties en car à la journée ; randonnée le matin et visite culturelle l'après-midi (Fort des Rousses, Musée des minéraux à Chamonix, Châteaux de Ripaille et Vizille).

À la demande, le club organise des formations « carte et boussole » pour les élèves de CM1-CM2.

Vous êtes intéressé par les activités de l'association ? Vous pouvez participer à une randonnée ou poser vos questions lors de l'**Assemblée Générale qui se tiendra à la salle des fêtes de Choisy le vendredi 2 octobre 2026 à 19 h.**

Site internet : cheminsfaisantchoisy.fr



Association Amicale des Anciens

L'**Amicale des Anciens** est une association qui accueille des membres dès 60 ans. Ses activités ont lieu tous les jeudis : belote à Menulles ou petites randonnées suivies d'un goûter.

Quelques sorties sont prévues, soit au restaurant ou soit **sur la journée**. L'association fêtera les anniversaires le 12 septembre 2026, la choucroute le 8 novembre 2026, et le marché de Noël les 5 et 6 décembre 2026 où ses bénévoles fabriquent toujours leurs bugnes.

L'**Assemblée Générale se déroulera le 6 février 2027 en espérant avoir de nouveaux adhérents.**



Association CACT



Situé sur les hauteurs de Choisy, le **Club Annécien du Chien de Travail (CACT)** donne rendez-vous aux passionnés de chiens et aux curieux pour plusieurs événements ouverts au public durant la belle saison. Au programme : découvertes, compétitions et moments conviviaux à partager en famille.

Le CACT invite à découvrir **différentes disciplines canines** ou simplement à venir profiter de l'ambiance chaleureuse du club, tout en soutenant ses adhérents et leurs compagnons à quatre pattes.

Les événements :

- Concours d'obéissance (ouvert au public) : cet événement s'est tenu les 27 et 28 juin 2026

- 11^e Challenge Tervueren – concours Ring (ouvert au public) : cet événement s'est tenu les 15 et 16 août 2026

- **Rallye canin** (nouveau, ouvert à tous) : **le 12 septembre 2026**

Cette première édition du Rallye canin sera accessible à tous. Les participants pourront prendre part à cette aventure en équipes de deux binômes humain/chien. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 4 septembre 2026 (tarif : 10 € par équipe).

Et parce que les activités, ça creuse, une buvette ainsi qu'un espace restauration seront proposés sur place.

Retrouvez également toute l'actualité du club sur le site et les réseaux sociaux : **www.cact.club**

Association Union Nationale des Combattants Choisy

L'association des anciens combattants, désormais appelée **Union Nationale des Combattants (UNC) Choisy**, est composée de 21 membres.

L'association est composée d'un président, Cyril Masson, d'un président d'honneur, Michel Sallansonnet, d'un trésorier, Claude Rioult, et d'un secrétaire, André Lorolle. N'oublions pas non plus nos porte-drapeaux, Michel Chapuis et Maurice Lacroix, sans qui les cérémonies du 8 Mai et du 11 Novembre n'auraient pas la même portée.

Les membres participent activement au devoir de mémoire en hommage à nos anciens tombés pour la France.

L'association a été créée au retour des anciens d'Algérie, puis d'Indochine. À l'origine, elle était réservée exclusivement aux anciens combattants.

Pour devenir membre de l'UNC Choisy, il faut être ancien combattant, veuf/ve d'ancien combattant, avoir effectué son service militaire ou, depuis peu, être une personne sympathisante souhaitant contribuer à perpétuer le devoir de mémoire.

Si vous êtes intéressé(e) et que vous souhaitez participer à cette mission de mémoire, n'hésitez pas à contacter la mairie, qui vous mettra en relation avec l'association.



Vie communale

Tribunes

Choisy Horizon 2032 (par Yves Guillotte)

Choisyliennes, Choisyliens,

Je tiens tout d'abord à remercier chaleureusement les électeurs qui nous ont apporté leurs voix lors des dernières élections municipales et qui ont soutenu notre programme et l'équipe entière qui s'était investie dans ce dernier.

Je fais confiance à François Dizier et son équipe pour la gestion de la commune afin que Choisy reste une commune rurale où il fait bon vivre.

Nous sommes quatre élus de la liste Choisy Horizon 2032 à siéger au conseil municipal. Merci aussi à nos colistiers non élus pour le chemin parcouru ensemble et les belles rencontres de ce moment démocratique.

Nous sommes maintenant intégrés et au travail dans diverses commissions, et partageons les mêmes informations, de ce fait nous sommes résolument dans une position d'accompagnement plutôt que dans une position d'opposition. Merci à François Dizier d'avoir permis cela.

Nos expériences des mandats précédents et du milieu associatif seront toujours mises au service du bien commun et soyez sûrs que nous saurons mettre en évidence nos différences ou nuances de point de vue sur les sujets qui le méritent. Ceci dans un esprit de synthèse et pour éviter tous les affrontements stériles qui n'ont pas leur place dans le pilotage de nos villages.

États civils

NAISSANCES

Toutes nos félicitations aux parents et nos vœux de bonne santé aux bébés

01/02/2026 VIDONNE Bianca
05/02/2026 GUERARD Adèle
01/03/2026 VITTOZ Augustin
18/03/2026 AKENIOUENE Samy
08/04/2026 QUARTERMAN Jamie
30/04/2026 PITTET PERRILLAT-AMEDE Roméo
15/06/2026 MSOUDI Melek

MARIAGES

Tous nos vœux de bonheurs aux jeunes mariés

02/05/2026 MOULAGER Pascal et SANZARI Enza
16/05/2026 VINCENTI Axel et LIGORI Giulia
20/06/2026 AMARAL Anthony et HELF Audrey



DÉCÈS

Nos sincères condoléances aux familles

13/01/2026 LAFONTAINE épouse JACQUEMOUD Elise
17/01/2026 BEAUD Denise
28/02/2026 GRUAZ Denise
27/03/2026 NUNES DE LEMOS José
01/04/2026 COULIER Claire
07/04/2026 LAVERRIERE Bernadette
14/04/2026 SERVETTAZ Constance
20/04/2026 BRASIER Madeleine
23/04/2026 BALLEYDIER Angèle
25/04/2026 POLLIENS Léon
12/05/2026 BAUD Pierre
06/06/2026 FAVRE épouse BALLEYDIER Solange
09/06/2026 TOCHON-DANGUY Francis
12/06/2026 TOSCANO épouse FOING Marcelle

NB : la publication de ces événements n'est pas exhaustive car elle est soumise à l'autorisation des personnes concernées.

Divers

Contacts professionnels et services

ALIMENTATION & TERROIR

L'authentik (boulangerie pâtisserie)
04 50 64 63 35

Auberge Le Bien Aller (restaurant bistrannique)
04 50 77 93 59

Aux 107 gourmandises (traiteur, cake design)
06 74 19 08 76

La ruche qui régale (miel et produits de la ruche)
06 25 48 51 86

SANTÉ & BIEN-ÊTRE

Stéphanie Binvignat-Tailleur (infirmière à domicile)
07 66 73 09 20

Claire Crochet (ostéopathe)
06 70 33 16 21

Orianne Bouvet (magnétiseuse)
06 16 64 68 63

Yann Courtois (géobiologue)
06 88 83 98 73

SERVICES & DIVERS

Balme and Bike (moniteur VTT)
06 88 82 03 82

Flèche taxis 74 (transports, agréé CPAM)
06 60 42 11 47

N&B handyman (bricolage, électricité)
06 72 37 10 15

PL Maintenance (mécanique poids lourds)
06 34 30 45 90

CONSEIL & IMMOBILIER

Simon Desseigne (ingénierie territoriale)
06 98 80 29 63

Giraudet conseils (conseil fiscal)
06 64 65 00 66

Gisela Roger (conseillère en immobilier)
06 89 11 42 23

La couleur des mots (rédaction, conception)
06 49 43 00 33

Pascale Lavorel (aide administrative, écrivain public)
06 60 04 06 24

Philaminte.com (stratégie éditoriale, rédaction)
06 84 54 63 69

BÂTIMENT & AMÉNAGEMENTS

3B construction (maçonnerie, rénovation)
04 50 01 55 87

Brin de verdure (paysagiste)
06 63 45 63 93

CBTP (maçonnerie, carrelage, piscine, TP)
04 50 05 07 23

Choisy Plomberie Sanitaire (plomberie, chauffage)
06 29 92 08 81

GAL (travaux publics)
04 50 77 51 98

Gravillon (peinture)
04 50 22 35 92

Jean Lacote (charpente, couverture, menuiserie)
04 50 77 44 26

Carrières de Choisy (matériaux de construction)
06 24 28 27 66

Les pieds dans la sciure (menuiserie, ébénisterie)
07 66 03 68 51

LG Bois (charpente, couverture, menuiserie)
06 65 78 67 84

ProReno (plaquiste, isolation, peinture)
06 11 81 90 78

Jean-Pierre Richard (peinture)
04 50 77 21 66

Olivier Varenik (charpente, couverture, zinguerie)
06 73 51 71 83

Vision Renov (menuiserie, vitrerie)
06 10 58 61 08

Nouvelle activité professionnelle sur la commune ou changement de coordonnées ?

Signalez-vous en mairie pour apparaître sur le prochaine bulletin municipal !

Infos pratiques

MAIRIE DE CHOISY

71 Route de l'Église, 74330 Choisy
mairie@choisy.fr
04 50 77 41 56 - www.choisy.fr

Lundi : 8h30 – 12h
Mardi : 14h – 17h
Mercredi : fermé
Jeudi : 8h30 – 12h / 14h – 18h15
Vendredi : 14h – 17h
Samedi & dimanche : fermé

AGENCE POSTALE

71 Route de l'Église, 74330 Choisy
04 50 77 41 49

Lundi : 8h45 – 11h45
Mardi : 8h45 – 11h45
Mercredi : fermé
Jeudi : 8h45 – 11h45 / 14h15 – 18h15
Vendredi : 8h45 – 11h45 / 14h – 16h
Samedi & dimanche : fermé

NUMÉROS UTILES

Police municipale 04 50 68 89 22
Gendarmerie 17
Pompiers 18
SAMU 15
Urgences europe 112
Allo enfance 119
ALMA Maltraitements 3977
Violences femmes info 3919
ADMR 04 50 68 76 56
SPA Marlioz 04 50 77 82 40

DECHETTERIE INTERCOMMUNALE

48 Chemin des Vignes,
74330 La Balme-de-Sillingy
dechetterie@ccfu.fr

EN HIVER :
Lundi : 13h30 - 17h30
Mardi : 13h30 - 17h30
Mercredi : 9h - 12h / 13h30 - 17h30
Jeudi : 13h30 - 17h30
Vendredi : 9h - 12h / 13h30 - 17h30
Samedi : 9h - 17h30
Dimanche : fermé

EN ÉTÉ :
Lundi : 13h30 - 18h30
Mardi : 13h30 - 18h30
Mercredi : 9h - 12 h / 13h30 - 18h30
Jeudi : 13h30 - 18h30
Vendredi : 9h - 12 h / 13h30 - 18h30
Samedi : 9h - 18h30
Dimanche : fermé

CCFU

61 route du Stade à Sillingy
04 50 77 70 74
accueil@ccfu.fr
Lundi : 8h30 – 12h / 13h30 – 17h
Mardi : 8h30 – 12h / 13h30 – 17h
Mercredi : 8h30 – 12h
Jeudi : 8h30 – 12h / 13h30 – 17h
Vendredi : 8h30 – 12h / 13h30 – 16h
Samedi & dimanche : fermé

SERVICE FACTURATION DE L'EAU

04 50 77 24 04 / eau@ccfu.fr

SERVICE TECHNIQUE DE L'EAU

04 50 77 15 34 / technique@ccfu.fr

SERVICE PETITE ENFANCE

04 50 63 75 85 / rpe@ccfu.fr

SERVICE TRANSPORTS SCOLAIRES

04 50 77 24 03
transport.scolaire@ccfu.fr

SERVICE DÉCHETS

04 50 63 75 83
environnement@ccfu.fr

SERVICE AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE & URBANISME :

04 50 68 87 22 / urbanisme@ccfu.fr

SERVICE ÉCONOMIE ET TOURISME

04 50 22 40 31 / economie@ccfu.fr

MAISON FRANCE SERVICES

18 Route de Paris
74330 La Balme de Sillingy
04 56 68 03 05
franceservices@ccfu.fr

SILA

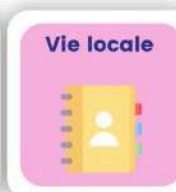
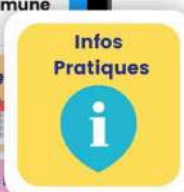
7 Rue des Terrasses, 74960 Annecy
04 50 66 77 77 / sila@sil.fr



Découvrez les nouvelles fonctionnalités
mises à votre disposition par la mairie sur
l'application **PanneauPocket**



Téléchargez l'application en scannant le QR Code
ou rendez-vous sur le store de votre téléphone



Gratuit

Anonyme

Sans Publicité

